

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du COMITE SYNDICAL du 2 avril 2025

Délibération n° 2025-024

Objet : Adoption du compte administratif – exercice 2024

L'An deux mil vingt-cinq, le 2 du mois d'avril à 18 heures 30,

Le Comité Syndical, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est assemblé à la Mairie de Floirac sous la présidence de **Monsieur Alexandre RUBIO**.

ETAIENT PRESENTS :

➤ **pour Bordeaux Métropole**

- M. RUBIO Alexandre
- M. ALCALA Dominique
- M. GARNIER Alain
- Mme LEPINE Anne
- M. LABESSE Patrick
- M. PUYOBRAU Jean-Jacques
- M. TOUZEAU Jean

➤ **pour la Communauté de Communes Les Rives de La Laurence**

- M. DUTRUCH Luc
- Mme FONTENEAU Sylvie
- M. DUPIC Frédéric
- Mme BARRACHAT Christine
- M. SANANES Frédéric

Absents ayant donné pouvoir

- M. EGRON Jean-François à Mme LEPINE Anne
- M. COLES Max à M. ALCALA Dominique

(Personnalités qualifiées représentants les usagers voix consultative)

Mme VALENTIN Marie-Pierre : Présente

Absents excusés :

- M. MORETTI Fabrice
- M. YANINI

soit 12 élus présents et 2 pouvoirs

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L212-14, L1612-12 et suivants ;

Vu les résultats du compte administratif du syndicat pour l'exercice 2024 qui se traduisent par le tableau suivant :

	Résultat de clôture de l'exercice 2023	Part affectée à l'investissement – Exercice 2023	Résultat de l'exercice 2024	Résultats de clôture de l'exercice 2024
Investissement	196 070,22		- 31 447,63	164 622,59
Fonctionnement	741 139,65		- 65 672,74	675 466,91
TOTAL	937 209,87		- 97 120,37	840 089,50

Le Comité syndical

Après délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2024, concernant la gestion de M. Alexandre Rubio qui s'est retiré au moment du vote,

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
et ont signé au Registre les Membres Présents.

Fait à FLOIRAC, le 4 avril 2025

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
10 AVR. 2025
Bureau du Courrier

Le Président,

Alexandre RUBIO
